

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-301

présenté par
Mme Alexandra Martin, Mme Corneloup, Mme Sylvie Bonnet, M. Ceccoli, M. Pauget et
M. Rolland

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Police nationale	5 000 000	0
Gendarmerie nationale	5 000 000	0
Sécurité et éducation routières	0	10 000 000
<i>dont Démarches interministérielles et</i>	<i>0</i>	<i>10 000 000</i>
<i>communication (ligne nouvelle)</i>		
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La lutte contre les violences intrafamiliales est un enjeu crucial pour la sécurité et le bien-être de notre société. Les chiffres sont effrayants : chaque année 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, dont 77 % au sein de la famille (estimation CIIVISE), chaque semaine 1 enfant meurt sous les coups de ses parents, 1 femme sur 10 confie avoir subi des violences conjugales au cours de sa vie.

Le recrutement de policiers et gendarmes doit s'accompagner d'une sensibilisation et d'une formation continue des forces de l'ordre pour mieux comprendre les dynamiques complexes de ces situations.

Il est crucial également de promouvoir une culture de prévention et de sensibilisation au sein de la société. Les forces de l'ordre jouent un rôle clé dans la sensibilisation du public aux dangers des violences intrafamiliales, en organisant des campagnes d'information et en participant à des actions de sensibilisation dans les écoles et les communautés.

Pour toutes ces raisons, cet amendement d'appel procède à une hausse de 5 millions d'euros de l'action 05 « Police judiciaire » du programme 176 « Police nationale » de la mission « Sécurités », et d'autre part, afin de respecter les règles de recevabilité financière, à une baisse d'un même montant sur l'action 02 « Démarches interministérielles et communication » du programme 207 « Sécurité et éducation routières » de la même mission.